



RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-045	INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
--------------	------------	---

Session du :	3ème trimestre 2024
Séance du :	01 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-quatre mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 28

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO	X		
Ludovic MONDONGO	X			Jérôme CHAMOSSET		X	
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Vanessa LEBAILLY	X		
Carole BERNIGAUD	X			Grégoire BALLANSAT	X		
Éric FRULLINO	X			Luc DUBOIS	X		
Yolande BAUDIN	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Philippe LANGANNE	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Gérard FLUTTAZ		X	Isabelle PACHECO	Séverine CARTIER	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Corinne BRUCHE		X	Jean-Marc STEDILE
Christine PEPIN	X			David DEVULDER		X	Séverine CARTIER
Alain GIMENEZ		X	Karine FALCONNAT	Marina RABATEL	X		
Roger DALLEVET	X						
Pierre AGERON	X						

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-4, R.2121-2 et R2121-4,

VU le Code électoral et notamment l'article L.270

VU la délibération n°2020-27 du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 relative à l'installation des conseillers municipaux,

VU le courrier de Madame Guillemette RIVOIRE en date du 03 juin 2024 et réceptionné en mairie le 07 juin 2024 portant démission de son mandat de conseillère municipale,

VU le courriel adressé par le directeur général des services en date du 12 juin 2024 informant Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie de la démission de Madame Guillemette RIVOIRE,

Mairie de Sillingy





REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-045	INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
---------------------	-------------------	---

VU le courrier en date du 13 juin 2024 de Monsieur le Maire à l'attention de Monsieur Fabien MONTAGNON lui proposant de siéger au Conseil Municipal,

VU l'acceptation de siéger au Conseil Municipal de Monsieur Fabien MONTAGNON adressée par courrier électronique et réceptionné en date du 17 juin 2024 à l'attention de Monsieur le Maire,

VU le tableau du conseil unicipal ci-annexé :

CONSIDERANT, par conséquent, que monsieur Fabien MONTAGNON, candidat suivant de la liste « Sillingy à cœur », est désignée pour remplacer Madame Guillemette RIVOIRE au conseil municipal, a accepté de devenir Conseiller municipale,

ENTENDU le rapport de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire, selon lequel :

Madame Guillemette RIVOIRE, élue sur la liste « Sillingy à cœur », a présenté sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Monsieur le Préfet a été informé de cette démission en application de l'article L 2121-4 du CGCT.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Dans ce cadre, la Commune de Sillingy a proposé au candidat suivant sur la liste « Sillingy à cœur », Monsieur Fabien MONTAGNON, de siéger au Conseil Municipal. Il a accepté la proposition qui prend effet à compter de ce Conseil Municipal en date du 01 juillet 2024.

Les commissions auxquelles il participera seront définies par délibération au prochain conseil municipal.

Monsieur Fabien MONTAGNON est donc appelé à remplacer Madame Guillemette RIVOIRE au sein du conseil municipal.

Le tableau du conseil municipal sera mis à jour en conséquence et joint à la délibération.





REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-045	INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
--------------	------------	---

➤ Il est proposé au Conseil Municipal :

De prendre acte de la démission de Madame Guillemette RIVOIRE et de l'installation de Monsieur Fabien MONTAGNON en qualité de conseiller municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	27	Majorité absolue	14
-------------------	--------	-------------------	----	------------------	----

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
27	0	0

PREND ACTE de la démission de Madame Guillemette RIVOIRE

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Fabien MONTAGNON en qualité de conseiller municipal

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le MAIRE
Yvan SONNERAT



Le secrétaire de séance
Philippe LANGANNÉ

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 04 juillet 2024

De sa mise en ligne le : 04 juillet 2024

